

Horizons

Q U O T I D I E N N A T I O N A L

DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010 - 15 DHOU EL HIDJA 1431 - N° 4149- PRIX 10 DA

PREMIÈRE SESSION DE LA
GRANDE COMMISSION MIXTE
ALGÉRO-IRANIENNE

**AHMED OUYAHIA
AUJOURD'HUI
À TÉHÉRAN**

P.3

**GARANTIE DU SERVICE MINIMUM
À L'OCCASION DES FÊTES**

**UN NOUVEAU TEXTE
DE LOI SUR
LA TABLE DU
GOUVERNEMENT**

REPORTAGE

**L'ENSORCELANTE
ISTANBUL
OU LA MAGIE
DU BOSPHORE...**

P.12-13



FOOTBALL - COUPE DE L'UNAF
Ce soir (20h) à Rouiba
MCA-AI Ittihad (Libye)

**UN MOT D'ORDRE :
VIGILANCE**

P.23

ALLOCATIONS FAMILIALES

**Le dossier
différé par
le Patronat**

P.3

● CINQ JOURS APRÈS L'AÏD

Un commerce au ralenti

Photo: Mahdi I.

Le calvaire dont souffrent les citoyens à l'occasion de la célébration de fêtes, en raison de l'absence des offres commerciales et administratives, devra se dissiper à la faveur d'une nouvelle loi en gestation portant sur la garantie obligatoire du service minimum à l'occasion de ce genre de circonstances. P.3

Pub

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

FORUMS INTERPROFESSIONNELS
FILAHA INNOVE

En marge du Salon International de l'Agriculture AGRO-EXPO

22-25 Novembre 2010

Contacts - Renseignements - Réservations
EXPOVET :
Tél / Fax : 021 38 70 58 / 021 38 67 27
GSM / 0770 90 90 05 / 0770 31 85 89

Partenaire média
Horizons

Salle de Conférences "Ali Maachi", Palais des Expositions, Pins Maritimes
SAFEX - Alger

www.filaha-dz.com

Lire également



PAGES - 4



UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION S'OUVRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LES USA

ENTREPRENARIAT ET PARTENARIAT AU PROGRAMME

PAGE - 7



AFRIQUE
LES ÉLECTIONS ET LE RÉVEIL DES VIEUX DÉMONS

PAGE - 11



STATUT D'ARTISTE
VERS LE DÉNOUEMENT FINAL ?

POLLUTION MARINE ET SAUVETAGE MARITIME

Une journée d'étude sur les accords internationaux

LA PROBLÉMATIQUE DE LA POLLUTION MARINE, DANS LA MÉDITERRANÉE NOTAMMENT, SERA AU CENTRE DES DÉBATS DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE QUI SERA ORGANISÉE DEMAIN À ALGER, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Les accords internationaux sur cette question sont l'axe principal abordé lors de cette rencontre qui portera également sur les recherches et sauvetage maritime et aéronautique. Il faut dire que la pollution marine, selon les experts, est une préoccupation qui doit être prise en charge par une stratégie et des moyens internationaux, même si elle touche la Méditerranée d'une façon particulière.

Car, faut-il le rappeler, le Bassin méditerranéen est la zone la plus polluée dans le monde. Des centaines de milliers de tonnes d'hydrocarbures sont, en effet, déversées annuellement dans la Méditerranée qui supporte



30% environ du commerce maritime mondial et 22% du transport international de pétrole. Un désastre écologique auquel les pays entourant ce bassin ne peuvent faire face sans un soutien international.

D'autant plus que les actions mises en place par ces derniers dans la lutte contre ce fléau sont insuffisants et

les moyens faibles par rapport à l'ampleur du danger engendré par cette pollution.

Manque de surveillance, de détection, d'alerte et les difficultés d'accès à l'information se comptent parmi ces faiblesses. Cela sans compter l'insuffisance dans l'application de certaines conventions internationales auxquelles des pays, afri-

cains notamment, n'y ont même pas adhéré. C'est pour cette raison que l'Algérie a fait appel, il y a quelques mois, à la solidarité internationale et aux compagnies pétrolières afin de se mobiliser pour lutter contre les catastrophes écologiques liées aux hydrocarbures dans les zones qui ne sont pas suffisamment outillées. Pour sa part, notre pays a fourni des efforts en matière de prévention en créant la société multinationale OSPREC (Oil Spill Response Company) en 2007 et qui sera opérationnelle en 2012.

La société sera chargée d'intervenir en cas d'accidents dans la région sud de la Méditerranée et au niveau de la côte ouest du continent noir, sur une zone d'action de 20 000 km s'étalant du canal de Suez au Golfe de Cabinda. Notons qu'un séminaire international a été organisé au mois de mars dernier sur la pollution marine avec la participation de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) qui a appelé d'ailleurs tous ses membres à adhérer à la société OSPREC.

■ Farida Belkhiri

LA BANQUE MONDIALE RENFORCE SA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les mesures d'exclusion passent de 9 à 58

La Banque mondiale a décidé de resserrer l'étau sur la corruption, c'est ce qui ressort des déclarations de Mme Indrawati, directrice générale de la Banque mondiale lors de la 14e Conférence internationale contre la corruption. Celle-ci a évoqué les mesures d'exclusion à l'encontre des sociétés ayant utilisé la corruption ou des moyens détournés pour avoir accès d'une manière illégale, à un ou plusieurs marchés. Un comité de restitution des objets volés auquel participent plusieurs pays a également été encore mis en place.

La Banque mondiale a également fait passer les mesures d'exclusion de 9, il y a deux années à 58 aujourd'hui. Des progrès sont aujourd'hui tangibles dans la lutte contre la corruption, selon cette institution. Preuve en est, 147 des 184 pays membres des Nations unies ont adhéré à la Convention des Nations unies contre la corruption. Depuis 1996, la Banque mondiale a essayé de tirer la sonnette d'alarme sur le phénomène de corruption qui «lèse les pauvres au profit des riches, alourdit les coûts d'exploitation des entreprises, entraîne une mauvaise utilisation des dépenses publiques et décourage les investisseurs étrangers». Des entreprises défaillantes sont mises sur une liste rouge. Une étude réalisée en 2008 a

conclu que 42 % des nouveaux projets de la Banque incluaient des mesures d'exclusion et ce pourcentage va croissant. Plusieurs grandes sociétés ont dû être mises à contribution par un financer des initiatives de lutte contre la corruption à travers le monde. La Banque mondiale essaie d'arriver à des mesures d'exclusions dites croisées en collaboration avec les banques régionales de développement «de sorte que les entreprises soient désormais sanctionnées par l'ensemble», dira la DG de la Banque mondiale. Pour plus d'efficacité, elle voudrait arriver à «davantage de suivi de la part des autorités nationales» en donnant suite à des procédures d'enquêtes.

Jusqu'à juin 2010, 32 dossiers ont été transmis à des instances gouvernementales et organes de lutte contre la corruption, pour qu'ils puissent prendre des mesures correctives et mener leurs propres enquêtes judiciaires. Toutefois, la directrice générale de la Banque mondiale a exprimé son désaccord avec les visions développées par des organisations telle Transparency internationale selon lesquelles les engagements pris par la communauté internationale n'auraient «pas été suivis de résultats tangibles». Pour elle, la communauté internationale (autorités nationales, secteur privé, socié-

té civile) «travaille dur pour mettre en place les outils, établir les structures nécessaires à un dispositif effectif de lutte contre la corruption». Au sein de la Banque mondiale, une structure dite «déontologie institutionnelle» est chargée de travailler aux côtés des pays partenaires pour «éliminer toute corruption dans les projets que finance la Banque et éviter ainsi que les financements ne soient pas détournés à des fins de profit personnel», dira la directrice. En Algérie, cette préoccupation est au cœur de tous les débats, à travers la mise à jour de nouveaux textes juridiques, la réactivation de certaines instances comme l'Inspection des Finances, la Cour des comptes...

Les pouvoirs publics ne ratent pas l'occasion de réaffirmer leur détermination à lutter sans relâche contre ce phénomène parasitaire. C'est le président de la République en personne qui s'en est porté garant en instruisant le gouvernement «d'intensifier ses activités de lutte contre la corruption à travers le soutien aux structures spécialisées» ou encore la création de nouvelles instances à l'image de l'Observatoire national de lutte contre la corruption en tant qu'«outil pratique chargé de coordonner les efforts déployés à cet effet».

■ K. Daghefli

Horizons
Quotidien d'information édité par l'EURL "HORIZONS" au capital social de 16.000.000,00 DA

GERANTE-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Naama ABBAS

RÉDACTEURS EN CHEF
Liesse DJERAOUD
Ouali MOUTERFI

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : 021-73.67.24 / 73.59.69 / 73.63.05
Téléfax : 021-73.61.34 / 73.67.29

BUREAU DE TIZI-OUZOU : Cité GENICIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21.28.28 — PUBLICITE : S'adresser à HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger ou à : l'Agence Nationale d'Édition et de Publicité "ANEP" ALGER : 1, avenue Pasteur — Tél. : 021 - 73.76.78 73.71.28 — Fax 021-73.95.59 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021-73.59.69 — K.D.P ouest : Oran 041 33 37 79 - 041 58 35 48/49 — SODIPRESSE est : Constantine : 031 92 73 58 - 031 92 29 81 — Sari «T.D.S.» : diffusion «sud» - Tél 0661 24 29 10 Sud : SIA unité Ouargla

HORIZONS SUR INTERNET : <http://www.horizons-dz.com>

GARANTIE DU SERVICE MINIMUM À L'OCCASION DES FÊTES

Un nouveau texte de loi sur la table du gouvernement

Le calvaire dont souffrent les citoyens à l'occasion de la célébration de fêtes, en raison de l'absence des offres commerciales et administratives, devra se dissiper à la faveur d'une nouvelle loi en gestation portant sur la garantie obligatoire du service minimum à l'occasion de ce genre de circonstances. Le projet a été soumis au secrétariat général du Gouvernement en attendant d'avoir l'aval du conseil du Gouvernement et du conseil des ministres, a fait savoir, hier, M. Farouk Tifour, chargé de communication auprès du département de M. Mustapha Benbada. Il s'agit d'un travail de réflexion consensuel entre plusieurs départements ministériels, dont l'Intérieur et les Collectivités locales, et notamment le Commerce, premier concerné par ce volet, qui n'était pas bien pris en compte, dans la législation nationale et surtout dans le cadre des dispositions de la loi sur la protection du consommateur et la lutte contre la fraude, explique, notre interlocuteur, contacté par téléphone. Plus question, de ce fait, que les commerçants imposent leur loi. La culture et les pratiques qu'ils ont longtemps fait perdurer doivent prendre fin, a-t-il dit, en reconnaissant effectivement que cette question se pose chaque année, comme constaté cette fois-ci durant l'Aïd El Adha que ce soit au niveau d'Alger ou les autres wilayas. La nouveauté, donc, s'articulera autour de l'obligation d'assurer des permanences à l'occasion de ces événements, sous peine de subir les foudres des autorités locales, en vertu de ce nouveau projet de loi. Après avoir enregistré des doléances récurrentes en ce sens, il a fallu légiférer et passer à l'acte afin de rassurer le citoyen consommateur, qui se trouve contraint à chaque fois de s'approvisionner quelques jours avant l'Aïd au risque de manquer de tout puisque les commerçants ont décidé à leur guise de fermer boutique. M. Tifour explique cependant que ce projet de loi a tenu compte de l'homogénéité de ses dispositions avec les autres lois en vigueur, de façon à ne pas tomber dans l'amalgame et la confusion. Ce projet, dont la grande partie est initiée par le département du Commerce, devra de ce fait instaurer une nouvelle organisation de l'activité commerciale, en imposant aux commerçants et aux détaillants d'assurer le service minimum en fonction d'un calendrier d'ouverture des locaux commerciaux fixé par la tutelle, en vue de garantir l'approvisionnement aux citoyens. Il est question beaucoup plus de forcer la main à ces acteurs commerciaux pour répondre à un devoir, plutôt qu'à une obligation.

■ Karima Alloun

PREMIÈRE SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-IRANIENNE

Ahmed Ouyahia aujourd'hui à Téhéran

LE PREMIER MINISTRE, M. AHMED OUYAHIA, EFFECTUERA AUJOURD'HUI ET DEMAIN UNE VISITE EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, À L'INVITATION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT IRANIEN, M. MOHAMED REDHA RAHIMI, SELON UN COMMUNIQUÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTÈRE RENDU PUBLIC HIER.

A l'occasion de cette visite de deux jours, MM. Ouyahia et Rahimi coprésideront les travaux de la première session de la Grande commission mixte algéro-iranienne de coopération, a précisé la même source. Il faut souligner que les intentions de développer les relations économiques entre Alger et Téhéran ne datent pas d'aujourd'hui.

L'Algérie et l'Iran ont, rappelés-le, franchi ces dernières années des étapes appréciables en matière de coopération, à l'exemple de l'adoption de certains accords portant sur la coopération douanière et la non double imposition dans le transport aérien. Après la réunion du comité de suivi en décembre dernier à Téhéran, l'année 2010 a vu la consolidation de plusieurs domaines dont la coopération mutuelle dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie, de la Construction et de l'Agriculture.

Il sera également question du jumelage des ports de Bejaia (Algérie) et de Khomeini (Iran).



Photo Slimene S. A.

Les chefs d'Etat des deux pays, Abdelaziz Bouteflika et Mahmoud Ahmadinejad, avaient émis, à plusieurs reprises, leurs souhaits communs de voir évoluer les relations économiques, culturelles et commerciales au diapason des relations politiques.

Pour rappel, le président de la République qui a effectué une visite en Iran en 2008 avait accordé une interview à l'agence de presse iranienne où il avait indiqué que «les relations entre l'Algérie et l'Iran se sont développées, ces dernières années, dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'équilibre des intérêts».

Elles traduisent notre volonté partagée de valoriser les convergences et les complémentarités de nos deux pays unis par leur appartenance à la même sphère civilisa-

tionnelle et spirituelle ainsi que par leur implication commune au sein d'organisations régionales et internationales.»

M. Bouteflika avait souligné qu'en accord avec le président iranien, ils avaient décidé de conférer une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale en exploitant toutes les opportunités de raffermissement des relations politiques, économiques, commerciales, scientifiques et culturelles.

A noter que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Iran reste modeste. Il a été estimé à plus de 50 millions de dollars à la fin 2008 et il n'a pas dépassé la soixantaine de millions en 2009, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

■ Samira B.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Le dossier différé par le Patronat

Le dossier des allocations familiales ne sera pas à l'ordre du jour de la prochaine tripartite, prévue pour le mois de décembre prochain. «Ce dossier est mis en instance», a souligné M. Naït Abdelaziz, président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA). Contacté, hier, il nous a fait savoir que même si un groupe de travail a été installé conformément aux recommandations de la Tripartite de 2009 pour étudier cette question, les résultats ne seront examinés qu'à partir de 2011.

«Les partenaires se sont entendus sur cette question et ont même abouti à un consensus», a-t-il dit. Selon notre interlocuteur : «Différer ce dossier à une date ultérieure s'impose de lui-même vu que la santé financière des entreprises ne permet pas de supporter de nouvelles charges.

L'entreprise verse actuellement 35,5% comme charges sociales dont une partie est destinée aux impôts et l'autre aux retraites pour ne citer que ceux-là. Si l'Etat décide de rajouter les frais des allocations familiales de 2,2%, l'entreprise se déclarera dans l'incapacité de supporter



M. Naït Abdelaziz, président de la CNPA

cette nouvelle charge», a-t-il expliqué avant d'ajouter que dans les années 90, l'entreprise payait 19% des charges sociales. Pour M. Naït Abdelaziz, le pro-

blème se pose beaucoup plus pour les PME et les PMI qui ne pourront en aucun cas assumer «le fardeau» des allocations familiales surtout qu'une bonne partie fait l'objet de mise à niveau sans omettre celles qui risquent de mettre la clé sous le paillason. Il soulignera que le groupe de travail chargé du dossier mettra en place certainement des mécanismes à même d'apporter des réponses favorables aux préoccupations aussi bien des employeurs que de l'Etat. Le patronat souhaite dans ce cadre la baisse des charges sociales allant de la fiscalité jusqu'à la taxe professionnelle.

Il convient de souligner que le versement des allocations familiales est jusque-là pris en charge par l'Etat. «C'est durant la décennie noire que l'Etat a décidé, à la demande des entreprises, de les décharger des allocations familiales», a ajouté notre interlocuteur.

En effet, la loi 14/90 relative au rapport du travail stipule que les charges d'attribution des allocations familiales reviennent aux employeurs. C'est à la demande, d'ailleurs, du Patronat lors d'une réunion tripartite que le gouverne-

ment a accepté de prendre sur ses comptes cette lourde charge eu égard à la situation dans laquelle se trouvaient à l'époque les entreprises. L'Etat verse entre 300 et 600 dinars par enfant chaque mois à chaque travailleur exerçant que ce soit dans le secteur public ou privé, chacun selon son revenu mensuel. Une partie est épuisée dans le budget de l'Etat. Le reste dans la Caisse nationale des assurances CNAS qui intervient pour la prise en charge des allocataires autres que ceux émargés sur le budget de l'Etat. Tout travailleur ayant un ou plusieurs enfants ouvre droit à cette allocation y compris ceux qui travaillent dans les entreprises multinationales. Il s'agit d'un acquis des travailleurs consacré par la loi de 1965.

Le gouvernement, pour rappel, avait une fois demandé au patronat de prendre en charge cet aspect. Vainement. En 2009, il a remis ce dossier sur la table de la tripartite. Le patronat a affiché sa réticence et s'est dit ne pas être encore prêts à reprendre sur son compte les allocations familiales.

■ Wassila Ould Hamouda

UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION S'OUVRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LES USA

Entrepreneuriat et partenariat au programme

LES AUTORITÉS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AMÉRICAINES, NOTAMMENT LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT ET LE RÉSEAU DU CONSEIL D'AFFAIRES ET DU BUSINESS ALGÉRO-AMÉRICAIN PRÉSIDIÉ PAR L'ALGÉRIEN SMAÏL CHIKHOUNE, SE SURPASSENT ACTUELLEMENT POUR BOOSTER ET PEAUFINER LES RELATIONS ET LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS.

En effet, des opérateurs économiques algériens des secteurs public et privé et des entrepreneurs venus des quatre coins des États-Unis vont se rencontrer lors d'une conférence sur l'entrepreneuriat les 1er et 2 décembre prochain à Alger. Cet important évènement américano-maghrébin est considéré par les organisateurs comme « le résultat probant et concret direct du sommet présidentiel de l'entrepreneuriat piloté et parrainé par le président Barack Obama à Washington en avril 2010 ».

Cette rencontre sera notamment rehaussée par la participation et l'intervention d'éminentes personnalités politiques et économiques et des décideurs maghrébins et américains, tandis que de jeunes entrepreneurs et promoteurs de projets de développement économique et des représentants de réseaux de la dia-



Photo : Slimene S.A.

spora algérienne seront également présents afin de jauger les opportunités d'investissement au niveau du Maghreb.

Des entrepreneurs algériens établis aux USA et en Europe exposeront leurs capacités managériales et leurs possibilités de s'associer en joint-venture avec des opérateurs locaux pour monter des projets industriels, en présence d'organisations non gouvernementales et des experts dans tous les secteurs économiques confondus.

Les participants à cette conférence vont notamment se pencher sur les lancinantes et récurrentes questions inhérentes aux voies d'accès au capital des entreprises des pays du Maghreb pour

des investissements coudés, et les acteurs économiques s'intéresseront également à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et les perspectives de développement entre les opérateurs nationaux et les industriels américains. D'autres domaines seront aussi abordés, tels que la formation et le perfectionnement des entrepreneurs, l'instauration d'un réseau transatlantique de business regroupant des investisseurs américains et des dirigeants d'entreprises maghrébines. Par ailleurs, les conférenciers ne manqueront pas de décortiquer les volets relatifs à la promotion de la science, le transfert technologique et l'innovation, ainsi que l'exploration des opportu-

nités de créativité industrielle susceptible d'aider et d'orienter les jeunes entrepreneurs détenteurs de projets de développement, notamment les petites et moyennes entreprises. La première journée de la conférence s'articulera, selon les organisateurs, sur

« les débats sur des questions clés et des défis pour faire progresser l'esprit d'entreprise, tels les leçons tirées du sommet présidentiel de l'entreprise, l'amélioration de l'accès au capital dans le Maghreb, l'esprit d'entreprise des jeunes entrepreneurs, les points de vue des entrepreneurs des États-Unis et du Maghreb, la promotion des initiatives transfrontalières de partenariat d'affaires, la formation des entrepreneurs, le réseautage des relations d'affaires transatlantique, l'incubation de l'innovation et de la technologie et l'exploration des opportunités d'affaires dans les industries créatives ».

Cette conférence intervient après des visites de responsables algériens aux USA et américains en Algérie, tels que la mission de travail du ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal à Washington le 22 octobre dernier et la rencontre du Conseil d'affaires algéro-américain dans la capitale fédérale en septembre lors de la 3e réunion annuelle du commerce et des investissements des deux pays avec la participation de 50 délégations représentant plus de 40 entreprises et compagnies.

■ Meziane Atmani

COMPLEXE D'EL HADJAR Une nouvelle prime pour les cadres des ateliers

Les cadres du complexe ArcelorMittal d'El Hadjar, au nombre de 600 environ, bénéficieront à partir du mois de décembre prochain d'une revalorisation de leur prime. C'est ce qui a été convenu lors de la dernière réunion qui a regroupé, la fin de semaine écoulée, la Direction de l'entreprise et le syndicat des salariés. Réunion qui s'inscrit dans le cycle de rencontres de négociations arrêté entre les deux parties pour débattre des doléances des travailleurs.

Abdelmadjid Bourai, président du CP, indique que la prime examinée sera de l'ordre de 1000 DA. La prime en question est attribuée aux cadres de différents ateliers du complexe, excepté la prime de nuisance accordée récemment au reste des travailleurs, explique M. Bourai. A signaler qu'une indemnité de nuisance a été accordée aux sidérurgistes dans ses différentes catégories (pénibilité, salissure, insalubrité). Les négociations reprendront fort probablement la semaine prochaine pour poursuivre les discussions sur le dossier du régime indemnitaire des salariés de l'usine, entamées l'été dernier. M. Bourai dira à cet effet qu'une réunion aura lieu la semaine en cours entre le CP et le Syndicat pour examiner l'ensemble des PV de réunions signés jusqu'ici et fixer aussi une

date pour la reprise du dialogue avec l'employeur. Plusieurs accords liés à ce volet précis ont été conclus. En sus de l'indemnité pour conjoint sans revenu (ICSR) revue à la hausse de 50% et le calcul de la pension de retraite des travailleurs du complexe à base des 16 derniers mois d'exercice au lieu de 11 actuellement, la Direction et le syndicat ont passé en revue ces derniers jours l'Indemnité du travail posté (ITP), l'Indemnité de l'expérience professionnelle (IEP) ainsi que le traitement des heures compensatoires.

Plusieurs chapitres relatifs au même dossier du régime indemnitaire figurent sur le calendrier de rencontres prévues. Il est question, faut-il le signaler, de négociations sur l'Indemnité forfaitaire de service permanent (IFSP), de responsable de caisse, de congé annuel et de l'indemnité de congédiement. A cela s'ajoutent également des concertations sur l'indemnité de sujétions et de transport (frais de mission). Pour ce qui est de la fête de l'Aïd dernier, et conformément à un accord conclu entre la Direction et le syndicat, les travailleurs ont reçu à l'occasion des avances sur salaires de l'ordre de 15 000 DA et un don de 10 000 DA. Le CP affirme que l'ensemble du personnel du complexe en a bénéficié.

■ M. Kechad

LES 4^{ES} ASSISES DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DÉBUTENT AUJOURD'HUI À ALGER

Une stratégie incontournable pour le développement

Comment rendre l'information économique, en tant que ressources stratégiques, plus bénéfique pour les entreprises ? C'est une question à laquelle tenteront des répondre les participants aux 4es assises de l'intelligence économique et de la veille stratégique qui débutent ce matin à Alger. En effet, pour la 4e fois consécutive, et sous le haut patronage du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, que VIP Groupe formation organise aujourd'hui et demain les assises de l'intelligence économique.

Mais au fait c'est quoi cette intelligence économique dont on entend souvent parler dans les médias étrangers ? En Algérie, le concept n'est pas vraiment développé.

Rares sont les chefs d'entreprise qui accordent à cette notion tout l'intérêt qu'elle mérite, en raison de la confusion qui est faite entre l'intelligence économique et l'espionnage. Or, l'intelligence économique est l'ensemble des activités coordonnées de collecte, de traitement et de diffusion de l'information utile aux acteurs économiques en vue de son exploi-

tation. Les experts y ajoutent les actions d'influence et de notoriété. Elle se différencie de l'espionnage économique et/ou industriel car elle se développe ouvertement et utilise uniquement des sources et moyens légaux. Elle se conçoit dans un esprit d'éthique et de déontologie par rapport à des structures d'autorité, en premier lieu celles des États (souveraineté).

La plupart des spécialistes résument l'intelligence économique par une trilogie : veille (acquérir l'information stratégique pertinente), protection des informations (ne pas laisser connaître ses secrets) et influence (propager une information ou des normes de comportement et d'interprétation qui favorisent sa stratégie).

Pour revenir aux assises d'aujourd'hui, VIP Groupe formation, qui a à son actif plus de 35 experts spécialisés dans quelque 500 formations et métiers, a retenu les thèmes portant sur l'importance de l'information en tant que ressources stratégiques, ainsi que les futurs enjeux stratégiques pour les entreprises, les administrations et les institutions. Plus d'une

vingtaine d'experts algériens et internationaux du domaine, venus de France, de Suisse, de Belgique et du Canada, seront présents à ces assises.

Des thèmes comme les nouvelles technologies et société de l'information, leurs tendances et leurs défis, l'administration de demain et son rôle dans la société de l'information et dans la nouvelle économie et d'autres seront traités pendant les deux jours.

Le Dr Mohamed Bacha, DG de l'intelligence économique au niveau du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements (MIPI) développera « l'information économique et technologique : au service du développement de l'entreprise : rôle de l'Etat ». De son côté, le Dr Faouzi Bensabaa, (Professeur des Universités en sciences de gestion, Universités de Paris) développera « les enjeux de l'intelligence économique : une question de plus en plus d'actualité pour l'Algérie ? ». A titre de rappel, les 3es assises de l'an dernier ont vu la participation de plus de 200 chefs d'entreprises.

■ Abbas A. H.

LOISIRS POUR LES ENFANTS

Un besoin vital

La population algérienne est constituée pour l'essentiel de jeunes et d'enfants. Le vieillissement qui hante et effraie d'autres sociétés nous est inconnu. Malédiction ou bénédiction ? Chacun trouvera des raisons de s'alarmer ou de se rassurer. Le pays, depuis son accession à l'indépendance, a entrepris des efforts colossaux pour assurer l'éducation et la santé pour cette frange de la population. Ce n'est pas rien si aujourd'hui dans les moindres recoins du désert ou des montagnes se dressent des écoles ou étudient les fils des couches les plus défavorisées. Les programmes de santé publique ont éradiqué toutes ces maladies qui ailleurs déciment encore des milliers d'enfants en bas âge. La protection maternelle et infantile trouve son prolongement sur le terrain du droit où le travail des enfants, les violences qu'ils subissent sont sévèrement réprimés par la loi. Cette tranche d'âge est aussi, faut-il le rappeler, celle où la fantaisie doit s'exprimer le plus ouvertement. La classe ne saurait suffire à garantir l'épanouissement de l'enfant qui a besoin d'autres espaces. La pédagogie moderne accorde d'ailleurs un intérêt pour les jeux qui complètent l'action de l'école. Le marché de l'édition ludique est florissant sous d'autres cieux. Un enfant a besoin de vivre et de jouer pour valoriser ses facultés de rêve et d'imaginaire. C'est le canal par lequel doit également passer le fonds culturel national menacé en ces temps de mondialisation nivelante. Force est de reconnaître hélas que dans notre pays ces espaces destinés aux enfants manquent cruellement. Il suffit de constater l'engouement que suscite l'ouverture du moindre espace dans nos villes pour comprendre et mesurer l'étendue du manque de l'offre de loisirs. Ainsi, des marées humaines avaient, il y a quelques mois, pris d'assaut le Jardin d'Essais pour passer d'agréables moments qui font oublier le stress et l'ennui. Beaucoup de villes n'offrent même pas un modeste parc d'attractions et beaucoup de cités sont dépourvues de simples balançoires. Les espaces verts, les parcs de jeux ne sont pas toujours intégrés lors de la construction des cités d'habitation. On constate certes ces dernières années un effort qui doit s'appuyer sur un sens civique moins émoussé des habitants. Pour autant, le petit Algérien doit trouver dans les villes et les campagnes des raisons d'aimer la nature, de développer ses facultés en voyant ses besoins de distraction et de culture satisfaits. Un enfant équilibré est un potentiel adulte sain.

■ R. H.

UNE FOULE NOMBREUSE L'A ACCOMPAGNÉ À SA DERNIÈRE DEMEURE

Slimana Hand inhumé hier au village Imekhella

L'enterrement de Slimana Hand dit Ahmed qui avait succombé à ses blessures à la suite du tir nourri de la part d'un groupe terroriste qui avait dressé un faux barrage sur la RN71 non loin de Aghrib (40k au nord-est de Tizi Ouzou) a eu lieu, hier, en présence d'une foule nombreuse. Si bien que le cimetière du village de Imekhella s'est avéré trop exigü pour contenir toute cette foule d'amis et d'anonymes venus lui rendre un dernier hommage. Une foule qui avait du mal à contenir sa colère de se voir ravir un des siens qui figurait parmi les enfants jaloux de leur région pour s'être investi et avoir investi ses moyens pour le développement de cette dernière.

Et ce, en refusant justement le diktat des hordes terroristes qui ont fini par avoir raison de sa témérité et de sa détermination à mener à bien ses projets et ceux que lui confiaient les pouvoirs publics. Dans son oraison funèbre le maire d'Aghrib, M. Yermèch, a tenu à rendre un vibrant hommage à l'homme et à l'entrepreneur que fut Hand Slimana comme il n'a pas manqué de lancer un appel à l'adresse des terroristes qui ont enlevé Omar le cousin du défunt de le libérer sans condition. Il a aussi annoncé que la marche qui était prévue pour hier samedi a été reportée à demain lundi avec une grève générale au niveau des trois communes que comptent les Ath Djennad à savoir Fréha, Aghrib et Timizart.

■ Rachid Hammoutène

VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Une conséquence d'un environnement familial défaillant,

estime la ministre

BEAUCOUP D'EFFORTS ONT ÉTÉ CONSENTIS PAR L'ALGÉRIE POUR PROTÉGER LES ENFANTS DES VIOLENCES ET AUTRES MAUX MAIS DES LACUNES SUBSISTENT ENCORE.

C'est le constat fait hier par lors de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant à Alger. Cette rencontre a été initiée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM). Selon un rapport de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), 2725 enfants ont été maltraités durant le premier semestre de l'année en cours. Six d'entre eux ont succombé à leurs blessures et 10 ont été victimes d'infanticide.

Pour la ministre déléguée, chargée de la Famille et de la Condition féminine Mme Nouara Djaafar, cette situation n'est pas «la conséquence d'un manque dans les textes de loi mais la résultante d'un environnement familial hostile qui ne prend pas le relais des institutions de l'Etat chargées de prévenir ou de protéger l'enfance».

La ministre a souligné que l'Algérie a accordé de l'importance à l'enfance et un plan national de l'enfant, le deuxième du genre, a été mis en place sur une période allant de 2008 à 2015. «Ce qui particularise ce plan est qu'il est basé sur le partenariat entre le ministère de la Famille, les associations et les enfants». Quatre points focaux d'intervention sont déterminés dans ce



Photo: Slimène S.A.

plan préparé par des experts et des partenaires de l'UNICEF. Il s'agit de la législation, la santé de qualité, l'enseignement et l'apprentissage et la protection. Selon le président de la FOREM, Mustapha Khiati, 3000 enfants sont abandonnés chaque année. Et les placer dans des familles d'accueil relève du parcours du combattant «notamment à cause de la rigueur de la procédure». M. Khiati déplore aussi l'absence d'une politique de prévention alors que plus de la moitié des mères célibataires (60%) sont âgées de moins de 25 ans et 20% sont des mineurs entre 15 et 17 ans.

Pour ce qui est de la scolarisation des enfants bien que le droit à l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, «la déperdition scolaire est estimée à 11% à l'échelle nationale, soit 100 000 cas», affirme le président de la Forem. Face à ce phénomène qui touche les garçons en particulier, le ministère de l'Education nationale s'est engagé à

saisir la justice contre les parents coupables de tels comportements. L'autre disposition prise récemment consiste en la pénalisation des personnes utilisant des enfants dans la mendicité. Une décision saluée par la Forem qui compte poursuivre son travail envers ces enfants dont certains se réfugient dans la drogue ou optent pour le suicide.

121 tentatives de suicides dont 107 concernant des filles ont été enregistrées durant le premier semestre 2010. L'arsenal juridique et les différentes conventions internationales des droits de l'enfant paraphées par l'Algérie et les conditions de leur mise en œuvre ont été au centre de la l'intervention de Mihoub El Mihoubi, Directeur exécutif de l'Observatoire des droits de l'enfant. Il a signalé que la signature de ces conventions «est une assistance spéciale qui a été adoptée à l'égard de personnes qui manquent de maturité physique et mentale».

■ Souhila Habib

CINQ JOURS APRÈS L'AÏD

Un commerce au ralenti

Alger a du mal à se réveiller après un si long week-end. Un tour en ville renseigne sur cette léthargie qui n'arrive pas à quitter le commun des mortels après cinq jours de «repos forcé». Boulangeries, épicerie, commerce de fruits et légumes, tout fonctionne au ralenti. Hier à 11 heures, les rues étaient presque vides. La majorité des rideaux était encore baissée. Et rares étaient les restaurants et gargotes ouverts.

Au marché Amar El-Kama (Basse Casbah), les quelques bouchers ouverts attendent patiemment d'hypothétiques clients. «J'ai ouvert car je dois liquider la viande qui est dans le réfrigérateur», explique le seul boucher

parmi quatre autres à avoir levé son rideau en précisant qu'il n'y a pas que les familles qui viennent en acheter. «Il ne faut pas oublier certains restaurants et gargotes qui travaillent en ce moment».

La plupart des marchands de fruits et légumes sont absents et leurs étals sont recouverts de sac de jute. Les trois marchands de volailles sont fermés. Explication : «Les ménages se sont détournés de la viande blanche, en ce moment, ils font honneur au mouton», lance le poissonnier qui s'est aventuré à présenter quelques roussettes qu'il était en train de dépecer. «Peut-être y aurait-il parmi les clients quelqu'un qui a enfreint la loi d'Abraham en se mettant

au régime», plaisante-t-il.

Côté fruits, les dates et la mandarine «débordent» de couleurs et de variétés. Les quelques clients qui font leurs emplettes se sont dirigés pour l'achat de carottes et d'herbes aromatiques et l'incontournable botte de légumes.

Les boulangers travaillent, également, au ralenti. La majorité n'a préparé qu'une fournée et quelques plateaux de croissants et petits pains. Et pour cause, les ouvriers qui viennent de l'intérieur du pays travailler à Alger ont préféré faire le grand pont. «Nos artisans n'ont que les fêtes religieuses pour faire les visites familiales, histoire de ne pas couper les liens de sang», justifie un boulanger

d'Alger centre. Au niveau du marché Ahmed Bouzrina, on entend une mouche voler. Les trois quarts des étals sont fermés. Mis à part le bouquiniste et le réparateur des appareils électroménagers, les autres marchands ont préféré prolonger la fête, notamment les boulangers, les poissonniers et les volaillers. L'un d'eux a expliqué que c'est rare qu'une fête s'étire sur plusieurs jours et cette fois-ci, l'Aïd est fêté au milieu de la semaine et non en début de semaine. C'est pour cela que beaucoup de fonctionnaires et d'employés ont fait le «grand pont», joignant l'utile à l'agréable. Se reposer d'une part et consacrer du temps à la famille.

■ Rabéa F.

MÉDÉA CYCLE DE FORMATION EN SECOURISME AU PROFIT DES CITOYENS



Un cycle de formation en secourisme sera organisé prochainement par la Protection civile de Médéa au profit des citoyens désireux d'acquérir des connaissances en matière de soins d'urgence et de secourisme, a-t-on indiqué auprès de ce corps. Cette formation de base, d'une durée de quinze jours, est ouverte au grand public et aux associations caritatives, comités de quartiers et certaines professions libérales en contact direct avec la population, en l'occurrence les chauffeurs de taxis, les conducteurs de bus et les transporteurs confrontés régulièrement à des cas d'urgence qui nécessitent la maîtrise de certaines techniques de secourisme. Cette dernière a ajouté que cette formation aux soins d'urgence et d'assistance aux victimes peut s'avérer vitale dans de nombreux cas, notamment lors des accidents de la circulation et des sinistres. L'objectif de cette opération, est d'initier, d'abord, les citoyens aux techniques de secourisme et aux soins d'urgence, leur inculquer ensuite les gestes qui sauvent et, enfin, la diffusion au sein de la société d'une culture préventive susceptible de contribuer à éviter d'éventuelles pertes humaines, en cas d'accident ou de catastrophe majeure, ou du moins, d'en réduire le nombre grâce aux connaissances acquises en matière de secourisme et d'assistance aux victimes, a-t-on souligné.

REGIONS

6

HORIZONS • Dimanche 21 Novembre 2010

A travers les 48...

► TIPASA

40 TOPOGRAPHES RECRUTÉS

Une quarantaine de topographes, fraîchement diplômés, a été recrutée par la direction des cadastres à Tipasa, et ce dans l'optique de renforcer ses moyens humains dans le cadre notamment des opérations de cadastrage dans la wilaya. En effet, c'est à la faveur d'une convention signée conjointement par ladite direction et celle de la formation et de l'enseignement professionnels que ce projet de recrutement a pu être concrétisé.

«Les quarante topographes recrutés dans le cadre du DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle) par la direction des cadastres ont suivi une formation de techniciens supérieurs à Sidi Ghilès et à Bou-Ismaïl. Laquelle formation a été introduite dans notre wilaya depuis trois ans», souligne M. Arezki, directeur de l'enseignement et de la formation professionnels à Tipasa. Selon lui, l'introduction de cette branche ainsi que d'autres

dans le domaine de la formation professionnelle s'inscrit en droite ligne avec la stratégie du secteur, dont l'objectif est de pourvoir le marché de l'emploi local par une main-d'œuvre qualifiée.

«Au secteur de la formation professionnelle on essaie continuellement de mettre à la disposition du marché de l'emploi une main-d'œuvre qualifiée.

Pour y parvenir, on se base, d'une part, sur la demande effective exprimée,

entre autres, pour la réalisation des chantiers, et de l'autre on procède par anticipation, c'est-à-dire, en prenant comme référence l'évolution du marché de l'emploi pour combler les manques éventuels en terme de main-d'œuvre.

Ceci dit, chaque année, de nouvelles spécialités sont intégrées, ainsi, dans notre nomenclature», confie le même responsable.

■ Amirouche Lebbal

► ORAN

UN SEPTUAGÉNAIRE FAUCHÉ PAR UNE VOITURE À «PETIT LAC»

Un septuagénaire a été mortellement percuté par un véhicule, roulant à vive allure, jeudi dernier, au niveau du quartier de «Petit Lac» alors qu'il traversait la chaussée. Ce drame est survenu vers 19 heures. Le corps de A.CH, 76 ans, a été déposé à la morgue par les éléments de la Protection civile et une enquête d'usage a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident. Cette route est connue pour son taux d'accidents mortels malgré la présence d'une passerelle pour piétons.

■ Ayoub E. M.

TIZI OUZOU : CAMPAGNE OLÉICOLE



Ph. : Fouad S.

600 000 QUINTAUX attendus cette saison

Comme disent les anciens, la production de l'olivier est aléatoire. Tant elle dépend de nombreux facteurs. Si bien que la bonne récolte de l'olive est intermittente. Au point où on ne manque pas de dire que c'est une récolte bon an, mal an. C'est pourquoi d'ailleurs dans les traditions kabyles lorsque l'olivier est dans l'indivision, les héritiers quand ils ne font pas la cueillette ensemble, ils la font une fois toutes les deux années à tour de rôle pour plus d'équité. Cette année augure d'une belle récolte contrairement à l'année dernière. D'ailleurs, les branches plient déjà sous le poids du fruit. Ce qui ne manque pas de voir les services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou afficher une mine réjouissante. En effet, ils prévoient, pour cette année, une récolte de plus de 600.000 quintaux contre seulement 200.000 l'année dernière. Soit une moyenne de 20 quintaux à l'hectare alors qu'elle n'était que de 6 quintaux l'année écoulée. On n'est donc pas loin du record de l'année 2008 qui avait enregistré quelque 700.000 quintaux.

Cette moyenne est calculée sur l'ensemble des 33.000 hectares d'oliveraies dont 27.000 sont productifs. Les 6.000 restants sont constitués pour ainsi dire d'oléastres. Le terme désigne tout olivier sauvage dont l'apparence s'éloigne de celle des variétés d'olivier connues et productives (feuilles petites, rameaux raides, aspect buissonnant) ou encore l'olivier non cultivé, avec de petits fruits. Cet oléastre une fois greffé avec un olivier productif devient encore plus fécond que son greffon. D'ailleurs, de nos jours, à Tizi-Ouzou et en Kabylie en général on procède de plus en plus à la greffe qu'à de nouvelles plantations car moins contraignantes et plus productives. Il n'en demeure pas moins que l'oléiculture intéresse de plus en plus de jeunes surtout qui se sont mis à prendre en charge les oliveraies détruites par les nombreux incendies.

LA SAISON OLÉICOLE AUGURE D'UNE BONNE RÉCOLTE CETTE ANNÉE. CELLE-CI A TRIPLÉ DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE. TOUT LE MONDE RETROUVE LA JOIE DE LA CUEILLETTE.

Alors que l'olivier et le figuier sont les principales ressources en Kabylie.

Avec la bonne récolte attendue, il reste seulement à espérer que le prix du litre d'huile d'olive soit revu à la baisse et surtout abordable pour les ménages qui l'ont payé la saison écoulée entre 500 et 600 DA le litre.

D'ailleurs, l'entame de la récolte se fait dans une ambiance de fête avec toutes ces familles même celles qui se sont « citadinisées » ont retrouvé la joie de la cueillette.

Notons enfin que l'Algérie avec une production de 35.000 tonnes d'huile par an est classée au neuvième rang mondial des producteurs d'huile d'olive loin derrière nos voisins tunisiens qui sont à près de 200.000 tonnes. Une récente étude a fait ressortir que la production nationale pourrait bien augmenter si les potentialités existantes sont optimisées. À commencer par la modernisation des huileries dont 50% des 1600 que compte le parc national triturent le fruit de manière traditionnelle.

■ Rachid Hammoutène



L'Algérie avec une production de 35.000 tonnes d'huile par an est classée au neuvième rang mondial des producteurs d'huile d'olive



SOMMET DE L'OTAN

L'Iran n'est plus ciblé

L'Otan procèdera à partir de l'été prochain, et ce, jusqu'à fin 2014, au retrait progressif de ses troupes de l'Afghanistan. Les dirigeants des pays de l'Alliance atlantique qui se réunissent en sommet à Lisbonne ont approuvé cette option pour transférer graduellement la responsabilité des combats à l'armée afghane d'ici la date prévue.

Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général de l'Otan, affirme que ce processus permettra au peuple afghan de redevenir maître de sa propre maison. Il a affirmé s'être entendu avec le président afghan sur un partenariat de long terme, précisant que durant la période de transition, les troupes internationales exerceront de plus en plus un rôle de soutien au profit de l'armée locale. L'Otan qui va vers une « afghanisation » qui consiste à transférer district par district la responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan aux forces afghanes, y restera pour les soutenir même après le passage de relais. « Nous resterons après la transition dans un rôle de soutien, aussi longtemps que nécessaire pour finir notre travail », précise-t-il. William Hague, le chef de la diplomatie britannique, affirme que son pays mettra fin à ses missions de combat d'ici 2015.

« C'est un engagement absolu et une date limite pour nous », a-t-il dit. Barack Obama promet de ne pas abandonner l'Afghanistan, une fois la responsabilité de la sécurité transférée à l'armée afghane.

Ce transfert permettrait à l'Afghanistan qui mène un combat contre les talibans de sortir de la crise en assurant lui-même sa sécurité. Les dirigeants de l'Otan qui se sont mis d'accord sur la nécessité d'un bouclier antimissile, en adoptant un concept stratégique dont les principaux points sont la défense collective, le nucléaire, la défense antimissile, le partenariat, la gestion des crises, le terrorisme et les trafiquants, les cyberattaques, la sécurité énergétique et alliance pour le XXI^e siècle n'ont pas mentionné l'Iran, le Moyen-Orient ou la Russie comme menaces potentielles. Cela n'a pas été du goût de Nicolas Sarkozy qui a estimé dans son intervention qu'aujourd'hui la menace des missiles vient de l'Iran.

La France et d'autres pays alliés veulent désigner Téhéran dans le nouveau concept stratégique. La Turquie qui s'est opposée à cette proposition a eu gain de cause, donnant ainsi une leçon en diplomatie à la France. L'Allemagne accueillera une conférence sur l'Afghanistan en novembre 2011 à Bonn pour accompagner cette transition.

■ Djamel O.

dixit



LUIZ INACIO LULA DA SILVA, PRÉSIDENT BRÉSILIEN

« Ce que font les Etats-Unis pour résoudre leur déficit budgétaire sans se préoccuper de ce qui se passe dans les autres pays est inadmissible. Dans les relations internationales, il n'y a plus des pays riches et des pauvres mais des pays qui se respectent et se font respecter »

AFRIQUE

LES ÉLECTIONS ET LE RÉVEIL DES VIEUX DÉMONS

SUR LES 7 MILLIONS D'ÉLECTEURS POTENTIELS, 3 239 774 BURKINABÉS SEULEMENT SE RENDRONT AUJOURD'HUI DANS LES 12.703 BUREAUX DE VOTE POUR CHOISIR LEUR PRÉSIDENT PARMIS SEPT CANDIDATS.

Contrairement aux scrutins organisés en Côte d'Ivoire, au Togo ou en Guinée, l'issue de celui du « pays des hommes intègres » ne fait aucun doute. Le président sortant Blaise Compaoré, 59 ans, au pouvoir depuis le 15 octobre 1987, date de l'assassinat du « père de la révolution » Thomas Sankara, devrait être reconduit dans ses fonctions. 3.000 observateurs et 800 journalistes dont des étrangers sillonneront le pays enclavé et parmi les plus pauvres du monde pour couvrir cette élection dont les résultats seront connus au plus tard jeudi prochain, selon Moussa Michel Tapsoba, le président de la commission électorale nationale indépendante, jeudi prochain.

Blaise Compaoré, qui a été réélu en 2005 avec 80,3% des voix, a fait indénié, apporté la stabilité à ce pays pauvre-46% des 16 millions d'habitants le sont- et habitué aux convulsions comme le reste de l'Afrique de l'Ouest régulièrement secouée par des crises. Faute d'enjeu véritable l'opposition qui aligne six candidats, dont l'avocat Bénéwendé Stanislas Sankara (2e en 2005 avec 4,88% des voix) et le diplomate Hama Arba Diallo, soutenus par de petits partis, reste faible, divisée et surtout sans personnalité charismatique depuis l'instauration du multipartisme en 1991-les analystes promettent des lectures sur le taux de participation et spéculent sur l'après-21 novembre.



En campagne, Compaoré a promis de mener des « réformes politiques et institutionnelles » et de transformer le Burkina Faso en pays « émergent ». Défis énormes. Classé 161e (sur 169 pays) selon l'Indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement, le Burkina Faso, qui n'arrive pas encore à maîtriser sa démographie-elle augmente de 3% par an-, a enregistré en 2008 des manifestations violentes contre la vie chère. Cette année, malgré les assurances du président sur un « équilibre alimentaire », la faim a frappé au nord. Cette situation sociale « catastrophique » pourrait s'aggraver. Al-Qaïda au Maghreb islamique qui sévit au Sahel fait planer son ombre sur le nord-est du Burkina Faso et pousse, pour cause d'insécurité, les techniciens et les touristes à prendre la tangente.

Pas loin du Burkina Faso, Alpha Condé, vainqueur de l'élection présidentielle de Guinée où l'état d'urgence a été décrété par la junte, appelle à l'unité nationale et au retour au calme. Peine perdue. Le pays est, depuis l'annonce des résultats, le théâtre de violences postélectorales entre Peuls et Malinkés (40 et 35% de la population respectivement). « Le

conflit politique s'est transformé en conflit ethnique », estime Thierno Maadjou Sow, président de l'Organisation guinéenne des droits de l'homme qui redoute comme Condé une guerre civile. En Côte d'Ivoire, le président sortant Laurent Gbagbo et l'ex-Premier ministre Alassane Ouattara ont, dans un climat marqué par des violences entre leurs partisans, lancé hier leur campagne pour le second tour de la présidentielle historique du 28 novembre. Prochain terrain de leur affrontement : le « pays baoulé », une région du centre dont l'ex-président Henri Konan Bédié, le candidat à la présidence, a été éliminé au premier tour. A Madagascar, les temps sont au retour des putschs. 15 officiers ont cru pouvoir suspendre les institutions, prendre le palais présidentiel après avoir annoncé la création d'un « Comité militaire pour le salut public ».

Au Nigeria, au Cameroun, au Congo, on découvre les voitures piégées, l'émergence de groupes armés, au Soudan, en Somalie, il y a comme une instabilité qui s'installe. Pour le plus grand bonheur des « profiteurs » des richesses du continent.

■ Djamel Boukrine

EGYPTE

Un scrutin sous haute tension

A une semaine des législatives, l'Egypte plonge dans un climat délétère. La tension est ainsi montée d'un cran. A Alexandrie et dans le delta du Nil, les « marches électorales » non autorisées de la principale force d'opposition, les Frères musulmans, ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre qui ont procédé à des arrestations et des interpellations massives.

Car, dans ces législatives de l'ultime virage des présidentielles de tous les enjeux, la montée en puissance du mouvement des Frères musulmans, qu'il s'agit de circonscrire et de réduire à sa plus simple expression, présente la menace la plus tangible contre la mainmise du RND des Al Moubarak, soucieux de réussir le statu quo ou éventuellement, la transmission héréditaire du pouvoir. Mais, la dynamique de la contestation,



La dynamique de la contestation, conduite par la figure emblématique du changement démocratique, Mohamed El Baradei, s'amplifie et touche à toutes les catégories de la société.

conduite par la figure emblématique du changement démocratique, Mohamed El Baradei, s'amplifie et touche à toutes les catégories de la société.

Des formations politiques, des personnalités et des organisations de défense des droits civiques sont montées au créneau pour dénoncer les pressions et les restrictions imposées aux candidats de l'opposition et aux médias pliant sous la loi de la censure et des interdits professionnels.

Dans ce scrutin sous haute tension, l'exigence du changement démocratique, garanti par les règles de la régularité et de la transparence, reste l'enjeu fondamental.

Elle est revendiquée par l'allié stratégique US appelant à la présence en force des observateurs internationaux jugée par le Caire « inacceptable » et porteuse

d'une volonté d'« ingérence dans les affaires intérieures ». Mais, l'esprit du GMO (Grand Moyen-Orient) imprégnant les législatives de 2005, reste toujours d'actualité dans la rencontre, organisée le 2 novembre, entre des conseillers d'Obama et un groupe d'expert en charge des questions liées aux réformes démocratiques.

Des réformes qui imposent le passage par des « élections libres et impartiales », réclamées par le porte-parole du département d'Etat, Phillips Crowley. Pour le ministère égyptien des Affaires étrangères, l'initiative américaine qui se caractérise par le « non-respect des spécificités de la société égyptienne » vise à « répandre le chaos au Moyen-Orient ».

Alors, quelle alternative à l'ère du changement démocratique inéluctable ?

■ L. C.

GUELMA

Commémoration du 56^e anniversaire de la mort du Chahid Badji Mokhtar



LE 56^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHAHID BADJI MOKHTAR A ÉTÉ COMMÉMORÉ VENDREDI DANS LA LOCALITÉ DE MEDJEZ SFAA (GUELMA), EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS LOCALES DES WILAYAS DE GUELMA ET DE SOUK-AHRAS, D'ÉLUS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT, DE MOUDJAHIDINE ET DE NOMBREUX CITOYENS.

Après une cérémonie de recueillement, la lecture de la Fatiha du Saint Coran et la levée des couleurs, au cimetière des martyrs de Medjez Sfaa qui porte le nom de ce héros de la Révolution, un hommage appuyé a été rendu à Badji Mokhtar, membre du groupe historique des «22», par le responsable du bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidine.

L'héroïsme de ce martyr, son grand courage ont été mis en exergue par M. Abderrahmane Araïbia qui a souligné «le total engagement du Chahid Badji Mokhtar qui

a tout donné à la cause nationale, même s'il ne vécut la guerre de Libération nationale que durant 19 jours». Il a notamment rappelé «l'extraordinaire courage de Badji Mokhtar lors de la bataille de Rekakma» durant laquelle il tomba au champ d'honneur aux côtés d'un groupe de combattants dont le nombre «n'excédait pas les doigts d'une seule main», parmi lequel Chaïb Dzaïer, la première femme martyre de la Révolution.

Plusieurs conférences consacrées au parcours et au martyre de ce héros de la guerre de Libération nationale ont été animées, à l'occasion de cette journée commémorative,

par des universitaires, tandis qu'une exposition de photographies historiques a été organisée au CEM Naili Saci de Medjez Sfaa où le public a pu se rendre compte, au travers des documents exposés, de l'atrocité des forces coloniales envers des populations sans défense.

Badji Mokhtar, né à Annaba le 17 avril 1919, effectua ses études primaires et secondaires à Souk-Ahras avant que le racisme dont il fut victime de la part des instituteurs français ne le contraigne à quitter les bancs de l'école, en 1936.

Jeune scout, il créa à Souk-Ahras la toute première cellule des jeunes activant sous la bannière du Parti du Peuple

Algérien (PPA) avant de poursuivre son militantisme politique dans les rangs du Mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, puis au sein du Mouvement pour le Triomphe des Libertés et de la Démocratie après sa création en 1946. Il fut arrêté et torturé en 1950 avant d'être condamné par le tribunal de Guelma à 3 années de prison. Badji Mokhtar dirigera les premières opérations militaires contre les intérêts coloniaux au cours de la nuit du 1er Novembre 1954.

Il tomba au champ d'honneur après avoir été encerclé par les forces coloniales françaises dans la région de Medjez Sfaa en janvier 1955.

LA MORT N'A PAS VOULU DE LUI

Kachebi Hocine, un «chahid» vivant

C'est un «chahid» vivant. Si Hocine Kachebi savait très bien que l'opération de destruction et de sabotage du dépôt de carburant de Rouen, utilisé par l'armée française, n'offrait aucune chance aux fidayines de sortir et se retirer dans la mesure où cet édifice stratégique était protégé par un mur très haut avec un poste de garde et des projecteurs balayant l'intérieur d'une lumière forte.

Le fidaï Kachebi Hocine natif du village «Tassafite» commune de la Soummam, manœuvre de profession, était membre de l'Organisation spéciale de la fédération de France du FLN. Lorsque le CCE a décidé de porter la guerre sur le territoire français après la chute de la quatrième république, Hocine venait de souffler sa vingt-troisième bougie avec la conviction profonde que mourir pour la liberté et offrir son sang pour l'Algérie indépendante était plus qu'un devoir, un bonheur.

Le commando de Si Hocine composé de six moudjahidine avait en cette matinée du 28 août 1958 la mission de détruire à l'explosif les trois réservoirs d'essence. Après un repérage minutieux, Hocine Kachebi a demandé à ses frères de se retirer tout en expliquant qu'il pouvait escalader seul les réservoirs sans se faire repérer, placer les bombes et déclencher la déflagration. Devant leur refus, Si Hocine leur réexpliqua qu'il était absurde de mettre six personnes en danger lorsqu'une seule pouvait s'acquitter de la tâche. Les membres du commando se retirèrent alors et si Hocine s'engagea en se cachant dans l'ombre des réservoirs au passage de la lumière des projecteurs. Un fidaï de Bordj Bou-Arréridj le suivit et refusa de se retirer malgré l'insistance du brave Kachebi. Ce dernier escalada les trois réservoirs et y attacha les



bombes. Mais lorsqu'il actionna la troisième, elle explosa presque dans sa main. La déflagration le renversa par terre le corps brûlé. Le blessé demanda alors à son accompagnateur de se retirer et de le laisser mourir. Mais celui-ci le transporta sur son dos et le fit sortir. Il le déposa dans un chantier et se retira lorsque les forces de police encerclèrent le lieu sans pour autant déclencher l'assaut car ils voyaient Si Hocine immobile mais tenant fermement une arme. D'une voix très basse, Ammi Hocine raconta avec l'humilité des grands cette journée du 28 août 1958 et les longues années de prison et d'hospitalisation.

Durant les interrogatoires dans la prison de Rouen, Si Hocine prit tout sur lui y compris quand les policiers trouvèrent en sa possession un deuxième pistolet qui a servi à exécuter un policier.

Ce qui le menaçait de la peine de mort. Mais dans l'infirmerie de la prison où il était soigné, j'ai vu dans mon rêve une «apparition» : un vieux barbu habillé en burnous qui lui conseilla de revenir sur sa déclaration concernant le deuxième pistolet. Il avoua aux enquêteurs français que l'arme lui a été envoyée par le président Ferhat Abbas. Le moudjahid qui a ébranlé Rouen a été défendu par Maître Ben Abdallah et Maître Vergès. Le tribunal permanent des forces armées de Lille a prononcé le 19 février 1960 contre le fidaï Kachebi Hocine la peine «de travaux forcés à perpétuité» sous le chef d'inculpation de «destruction et détérioration volontaires de constructions susceptibles d'être employées pour la défense nationale». Libéré après l'indépendance, Si Hocine rentra en Algérie où il occupa des postes modestes.

■ O. M.



STATUT D'ARTISTE

Vers le dénouement final ?

LA MINISTRE DE LA CULTURE L'A ANNONCÉ, EN GRANDE POMPE, LUNDI DERNIER À LA RADIO CHAÎNE III: «S'ILS [LES ARTISTES] VEULENT ACCÉDER À UNE CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE, ILS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS PAR UNE CARTE D'ARTISTE».

Est-ce, là, l'épilogue heureux de l'«insoluble» question du statut de l'artiste, qui n'a, au fond, que trop duré ? Même si la ministre s'est, à dessein, gardée de le clamer, du fait, on l'imagine, de la complexité et la sensibilité du sujet, force, en tout cas, est d'admettre qu'une telle mesure répond, du moins en partie, aux desideratas de l'élite artistique.

«Les artistes sont des travailleurs indépendants. Il est impossible de les considérer comme des fonctionnaires. Le cœur du problème de nos artistes, c'est la couverture sociale» assure-t-elle comme pour signifier l'importance cruciale que la question de la «sécurité sociale», revêt aux yeux des concernés.

Cela intervient, faut-il encore le souligner, dans un contexte où l'image de l'artiste n'est pas des plus relui-

santes. Au regard, bien évidemment, de la polémique née à propos de la prise en charge de Djilali Amarna, l'un des leaders du groupe Raïna Raï, disparu récemment suite à une longue maladie.

Une affaire dans laquelle la tutelle a essayé de nombreuses critiques liées à la lenteur de la prise en charge du défunt, laquelle, finalement, n'a pas eu lieu.

Pour autant, la ministre paraît néanmoins déterminée à faire passer son projet, inscrit dans le cadre d'un Conseil des arts et de la culture dont le texte de loi, assure-t-elle, sera présenté «bientôt» au

Conseil du gouvernement. Il s'agit d'un organisme public qui aura pour principale mission la délivrance de la carte d'artiste, de manière à établir un fichier national de l'ensemble des acteurs de la scène artistique pour les faire bénéficier de la sécurité sociale.

Pour ce faire, Mme Toumi somme les artistes d'«exiger» un contrat avec les organismes chargés des activités artistiques afin que leurs droits soient respectés, soulignant que pour le moment, seuls les établissements publics garantissent un contrat.

■ Amine Goutali

PH. : Lylla M.



Oran fait rugir ses lions

O beaux jours pour nous retracer son idyllique parcours. Parfois douce, parfois saumâtre, son eau chantée par les plus grands bardes de la poésie Bédouine fait toujours acte de présence dans la mémoire collective. Son nom, vient du mot arabe «Wahra» (lion) et de son duel (deux) Wahran (deux lions). La légende dit qu'à l'époque, il y avait encore des lions dans la région. Les deux derniers fauves chassés se trouvaient sur la montagne près d'Oran et qui d'ailleurs s'appelle «La montagne des lions». La première libération d'Oran s'est faite par le Bey Bouchelaghem qui en fit un siège du beylick de courte durée, avant que les Espagnols reviennent pour construire Santa Cruz. Au cours de la première nuit du siège, un tremblement de terre détruit Oran. Et Mohamed El Kebir, qui aurait pu prendre la ville sans coup férir, préfère laisser les Espagnols enterrer leur morts et soigner leurs blessés. Des négociations vont s'ouvrir qui durent toute une année pendant laquelle les Espagnols cherchent à se maintenir par des renforts. Mais le 12 septembre, le Bey propose un traité au roi Charles IV que celui-ci se trouve alors obligé de signer. Début 1792 enfin, les Espagnols quittent définitivement Oran. L'incapacité des Espagnols à pénétrer à l'intérieur des terres et à s'y maintenir, a toujours été une constante de leur présence en Oranie. Ainsi, leur occupation de la côte oranaise, déjà onéreuse, s'est finalement révélée vaine. La preuve en est que, mis à part des murailles encore debout ou effondrées, il n'en reste pas grand-chose dans la mémoire de la ville, sauf quelques survivances dans le langage des Oranais et, parmi elles, cette expression tellement significative des misères endurées par les espagnols cantonnés dans Oran : A ce jour, en effet, pour marquer la distance et l'éloignement, on dit de quelqu'un qu'il habite Cartajena. Carthagène, le port Espagnol d'où les vivres, les munitions et les secours ne vinrent jamais à temps quand ils vinrent... El Bahia, recouvrant toute sa splendeur avant depuis fait acte d'allégeance de ne plus céder aux tentatives d'acculturations venues d'outre-mer. Ses spacieuses variétés culturelles portées au sons de la flûte (Gasbah) et Guellal) avaient depuis donné naissance à d'admirables chantres de la poésie bédouine.

■ Mohamed Bentaleb

A L'INITIATIVE DE L'AARC

Un cycle littéraire continu

Un voyage littéraire s'invite à Alger. Plus précisément à Dar Abdelatif, un espace d'échange culturel. Il s'agit d'un cycle littéraire initié par l'AARC, (Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel), dans lequel des écrivains issus des 5 continents viendront partager leur savoir avec leurs collègues algériens.

Cette approche concerne tout particulièrement l'univers littéraire qui sera abordé en faisant connaître au public

algérien des maisons d'éditions présentant des catalogues de qualité dans le roman, la nouvelle, la poésie, l'essai culturel, etc.

Certains de leurs écrivains sont invités à Alger jusqu'au mois de juin, pour parler de leurs œuvres récentes mais aussi pour aborder avec les lecteurs et lectrices l'ensemble de leurs démarches littéraires. La première de ces maisons

d'éditions sera «Actes Sud» qui, comme son nom l'indique, se distingue sur la scène éditoriale internationale par un intérêt particulier pour les littératures du Sud. Des auteurs prestigieux de cette maison d'édition viendront également rencontrer les hommes et femmes de lettres algériens.

Afin d'inaugurer ce cycle littéraire, une conférence de presse sera donnée demain à 10h à la salle Frantz Fanon de Riad El Feth, en présence de Mme Marie Desmeures, responsable éditoriale chez «Actes Sud».

■ Samira Sidhoum



Bahiyiyh Nakhjavani (Inde)
Samedi 18 juin 2011 :
José Carlos Somoza (Cuba)

Période hivernale du 27 novembre 2010 au samedi 9 avril 2011 Salle Frantz Fanon. Et période printanière du 23 avril 2011 au 18 juin 2011 à Dar Abdellatif.

■ S.S.

PRODUCTION AUDIOVISUELLE

«Vœu d'un enfant», un nouveau film est né

«Vœu d'un enfant» est le titre du film réalisé par Omar Chouchane, pour le compte de la télévision algérienne. Il a été projeté durant les fêtes de l'Aïd El-Adha. Ce film qui a été tourné sur trois semaines consécutives, a vu la participation d'une pléiade de comédiens dont Hakim Zelloum, Hamid Achouri, Yazid Aït Djoudi. A travers cette belle production, plusieurs thèmes sont traités. On peut citer l'exemple du plaisir de jouer, de l'échange, de la rencontre, du partage... en bref, l'univers des chérubins que l'adulte a parfois du mal à saisir.

Ce film met aussi en exergue les aléas et la vie douloureuse d'une population meurtrie. Cette décennie noire a été pour l'Algérie une grande épreuve douloureuse, marquée par de lourds sacrifices. Si l'Algérie a été meurtrie par cet événement d'une ampleur indescriptible, elle en sort aguerrie pour œuvrer à un avenir bien meilleur. Une belle image truffée de métaphore. Ce film d'essence pédagogique a certainement réussi à captiver l'attention des jeunes spectateurs qui ont pu suivre les périphéries des comédiens sur écran.

■ S.S.

Samedi 27 novembre 2010 :

Nimrod (Tchad)

Samedi 11 décembre 2010 :

Luigi Guarnieri (Italie)

Samedi 15 janvier 2011 :

Andreï Guelassimov (Russie)

Samedi 29 janvier 2011 :

Mathias Enard (France)

Samedi 12 février 2011 :

Farouk Mardam Bey (Syrie)

Samedi 26 février 2011 :

Minh Tran Huy (Vietnam)

Samedi 12 mars 2011 :

Emmelene Landon (Australie)

Samedi 26 mars 2011 :

Tim Parks (Royaume-Unis)

Samedi 9 avril 2011 :

Khaled el Khamissy (Égypte)

Samedi 23 avril 2011 :

Breyten Breytenbach (Afrique du Sud)

Samedi 7 mai 2011 :

Jabbour Douaihy (Liban)

Samedi 21 mai 2011 :

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DES ÉCHECS

Domiciliation du siège
à Alger et plan d'action

d'échecs en milieu scolaire de la FIDE, de l'UNESCO et du CSSA, la construction d'un site internet actif de l'Union africaine des échecs qui jouerait un rôle extrêmement important dans la communication et dans la mise en exergue des activités de l'UAE, la publication d'une revue trimestrielle de l'UAE qui relaterait les activités des fédérations africaines. Il faut dire cependant que la réussite des actions projetées par la Confédération Africaine des Echecs est liée d'abord au soutien de ses propres membres, de la fédération internationale des échecs, de la fédération algérienne des échecs et au soutien primordial du ministère de la Jeunesse et des Sports dont l'implication signalerait ainsi les dispositions de l'Algérie à s'impliquer, également, dans le développement des Echecs en Afrique.



C'est aujourd'hui à partir de midi au siège de la Fédération Algérienne qu'il sera procédé à l'installation officielle du siège de la Confédération africaine des échecs présidée, par l'Algérien Lakhdar

Mazouze La cérémonie symbolique en soi-même se déroulera en présence du directeur général des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Hocine Khennouche et de ses proches collaborateurs, du président de la confédération africaine des échecs, Monsieur Lakhdar Mazouz,

de la présidente de la fédération algérienne des échecs Madame Taous Ameyar et des membres du bureau fédéral. Lors d'un entretien avec le directeur général des sports tenu le jeudi 19 novembre 2010 au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports en présence de la présidente de la FADE, le président de l'union africaine des échecs a exposé les grandes lignes directrices de son plan d'action pour les quatre années à venir. A cet effet, l'Algérie constituerait une base de lancement d'opération de développement du jeu d'échecs en Afrique avec des retombées positives sur notre pays et notre jeunesse. Dans cet esprit parmi les actions

projetées il y a l'organisation de trois à quatre réunions du Bureau Exécutif de l'UAE et une assemblée générale annuelle, la création d'une Académie du Jeu d'Echecs (la première en Afrique) qui s'occuperait de la formation tous azimuts en relation avec les instituts du sport, la mise sur pied de séminaires de formation d'arbitres internationaux et d'entraîneurs en relation avec la Fédération Internationale des Echecs qui prendrait en charge la venue des experts en la matière, l'organisation de compétitions zonales africaines, l'organisation de séminaires sur l'introduction du jeu d'échecs en milieu scolaire dans les pays africains en relation avec la commission du jeu

RÔLE DE LA PRATIQUE ÉCHIQUÉENNE
DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE PROXIMITÉ

...CONQUÉRIR CERTAINS ESPACES AUTRES QUE LES STRUCTURES COURANTES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE, C'EST-À-DIRE LES ESPACES PUBLICS, LES ALLÉES DES JARDINS ET LES BANCS PUBLICS, LES CAFÉS ET LES CYBERCAFÉS, LES COINS DE RUES ET LES COURS DES IMMEUBLES...

Dans le cadre de la préparation d'un séminaire national sur le sport de proximité, la directrice générale de la jeunesse au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports Madame Kherfi Rabia a présidé deux réunions de travail les 2 et 14 novembre 2010 en présence de ses proches collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'en présence de nombreux présidents et présidente de fédération et d'associations (Echecs, Tennis de table, jeux et sports traditionnels, sport pour tous). Les débats ont porté sur les voies et moyens de développer l'activité sportive de proximité sur la base d'une plateforme commune entre le sport et la jeunesse en joignant et en jumelant les programmes des uns et des autres en vue de peaufiner une feuille de route du séminaire national sur le sport de proximité. Pour cela, il a été proposé l'élaboration d'un programme au niveau de chacune des quarante-huit wilayas du pays.

JUMELER LES PROGRAMMES
DES UNES ET DES AUTRES

Une stratégie qui de toute évidence cadre bien avec les objectifs de la fédération algérienne des échecs vu la facilité potentielle du jeu d'échecs à s'adapter à l'activité de proximité. Le rôle du roi des jeux dans le développement du sport de proximité demeure primordial et, est expliqué par la contribution intitulée «Mettez un échiquier dans la rue...» La devise «Mettez un échiquier dans la rue...» pour paraphraser le héros et le modèle de la révolution algérienne Larbi Ben M'hidi, exprime bien la stratégie que la fédération algérienne des échecs veut développer dans la perspective de faciliter la pratique échiquéenne d'un grand nombre de jeunes et de citoyens algériens dans le cadre du projet «sport de proximité».

A cet effet, la FADE se propose de conquérir certains espaces autres que les structures courantes de l'activité sportive, c'est-à-dire les espaces publics, les allées des jardins et les bancs publics, les cafés et les cybercafés, les coins de rues et les cours des immeubles, en vue essentiellement de les valoriser, ce qui va

«Mettez un échiquier
DANS LA RUE...»

permettre aux jeunes et moins jeunes de découvrir la magie du jeu d'échec de façon spontanée, non organisée, avec des codes propres aux couleurs algériennes sans avoir besoin de payer de cotisation, encore moins d'engager un entraîneur; cette fonction d'intégration sociale sera utilisée aussi pour conquérir certains publics oubliés de la programmation des animations sportives (personnes handicapées, habitants de quartiers casaniers, vieilles personnes ...) et ce, en créant des ambiances qui attirent les uns et les autres vers un jeu qui est considéré à la fois comme une science, un art un sport et un divertissement et qui représente une discipline-carrefour intéressante dans la pratique sportive du fait d'abord de sa multifonctionnalité, de sa capacité à se propager et à s'adapter à tous les milieux avec des moyens austeres.

RESPECT DES RÈGLES ET RESPECT
DE L'AUTRE

Nous savons par expérience qu'une telle pratique est bonne pour l'individu et qu'elle est une excellente méthode d'apprentissage des règles de comportement, de respect de concentration, de fair-play, de respect de la

régle, de respect de l'autre, un moyen de créer et de maintenir des liens entre les habitants et un moyen d'apprendre à mieux connaître l'autre et soi-même; en outre comme toute autre activité la pratique échiquéenne limite les effets du vieillissement (dans certains cas, le jeu d'échec est utilisé dans le traitement de maladies comme l'Alzheimer), et contribue à maintenir l'autonomie et la vie en société.

Aussi dans la perspective de la réussite d'un tel projet, il est indispensable d'utiliser la motivation quasi spontanée du public pour le jeu d'échec en vue de susciter un intérêt ou de faciliter la compréhension vis-à-vis d'autres disciplines et des actions de la vie courante, avec comme objectif de faire usage de l'univers artificiel créé par la règle du jeu comme modèle. L'apport de la pratique échiquéenne dans le plan de développement du sport de proximité est lié à des actions à réaliser en relation avec les structures spécialisées et de jeunesse : communication (campagne publicitaire, affichage, spots télévisés et radiophoniques, publicité sur la presse écrite et télévisée, publicité sur le site internet de la fédération et du ministère de la Jeunesse et des Sports), journées portes ouvertes (exposition, simultanée, partie vivante, tournoi de parties rapides) caravane échiquéenne, aménagement de damiers dans les jardins publics (damiers grandeurs nature (8m x8m) et confectionner des pièces d'échecs de dimension correspondantes), opération spéciale cafés et cybercafés (distribution des échiquiers et des dépliants et manuels qui deviennent la propriété des patrons de cafés et de cybercafés et organiser des concours et désigner les «cafés champions») opération spéciale quartiers et quartiers chauds (distribution des échiquiers et des dépliants et manuels et organiser des concours et désigner les «quartiers champions») La conception d'un tel projet demande bien sûr susceptibilité d'être amélioré par l'apport des spécialistes en sport de proximité en relation avec d'autres intervenants.

Portrait express
de monsieur
LAKHDAR
MAZOUZ

Monsieur Lakhdar Mazouz natif de Khémis Miliana âgé de 67 ans est un ancien footballeur qui a fait les beaux jours du SCAFF de Khémis Miliana ; il a été tour à tour cadre au ministère de la Jeunesse et des Sports, et à Air Algérie. Mazouz Lakhdar a été président de la Fédération Algérienne des Echecs de 1984 à 1992. Il a été président de la zone continentale africaine 1994 à 2002 et a siégé à ce titre au Bureau Exécutif de la Fédération Internationale des Echecs en tant que vice-président de la FIDE ; à partir de 2002, il est désigné par le président de la FIDE Kirsan Ilioumjinov président de la commission de vérification de la FIDE. Lors du dernier congrès de la FIDE tenu à Khanty-Mansiysk Russie fin octobre, début novembre 2010, Lakhdar Mazouz est réélu président de l'Union Africaine des Echecs et vice-président de l'Association Afro-asiatique des Echecs.

Football

HORIZONS • Dimanche 21 Novembre 2010

Yebda dans le viseur de l'Atletico Madrid

Le milieu international algérien du SSC Naples (Série A italienne), Hassan Yebda, intéresse l'équipe espagnole de la Liga, l'Atletico Madrid, en vue d'un éventuel transfert lors du mercato hivernal, rapportait hier le site spécialisé italien Tuttomercatoweb. Claudio Boccalatte, l'agent italien du joueur algérien, a révélé l'intérêt manifesté par le club madrilène, dirigé par Enrique Sanchez Flores, ancien entraîneur

de Yebda au Benfica Lisbonne, ajoute la même source. Propriété de Benfica Lisbonne, Hassan Yebda a été prêté à Naples jusqu'à la fin de saison avec option d'achat évaluée entre trois et quatre millions d'euros. Devenu une pièce essentielle dans l'échiquier de l'entraîneur napolitain Walter Mazzari, Hassan Yebda pourrait continuer la saison à Naples, à moins que l'Atletico ne fait le forcing pour engager les services du N.19 des Verts.

EN BENCHIKHA

«Je ne peux pas juger les nouveaux joueurs en 20 ou 30 minutes»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Abdelhak Benchikha, a estimé hier qu'il lui est difficile de bien juger les nouveaux joueurs convoqués pour le match amical face au Luxembourg, disputé mercredi au stade Josy Barthel à Luxembourg.

«C'est difficile pour moi d'avoir un jugement définitif sur le potentiel des nouveaux joueurs qui ont pris part à cette rencontre. 20 ou 30 minutes de jeu est insuffisant pour dégager un constat», a indiqué le coach national à la radio nationale. En prévision de cette joute amicale, Abdelhak Benchikha avait fait appel à huit nouveaux joueurs, dont trois évoluant en Europe.

Il s'agit de Mohamed Meftah, Zahir Zerdab, Si Mohamed Cedric (JSM Béjaïa), Mohamed Amine Aoudia (JS Kabylie), Hocine Metref (ES Sétif), ainsi que trois qui évoluent en Europe en l'occurrence Walid Mesloub (Havre/Ligue 2 française), Mehdi Mostefa (Nîmes Olympique /Ligue 2 française), ainsi que l'attaquant de l'Union de Berlin (D2 allemande), Karim Benyamina.

«Ils ne m'ont pas déçu lors de ce match, ils ont fait de leur mieux pour honorer les couleurs nationales. Ils ont vraiment confirmé tout le bien que je pensais d'eux. Ces joueurs auront certainement d'autres occasions pour briller», a-t-il ajouté. Abdelhak Benchikha a ajouté que ce match amical face à la sélection du Grand Duché est «loin d'être un test» pour ces nouveaux capés, dans la mesure où il connaît déjà leur valeur intrinsèque.

Concernant la possibilité de renforcer les rangs de la sélection par d'autres joueurs, Benchikha n'écarte pas cette possibilité. «Sans citer de noms, je laisse la porte ouverte à tout élément capable d'apporter un plus à l'équipe, y compris parmi ceux qui ont été récemment écartés de la sélection», a-t-il conclu.

COUPE DE L'UNAF

Ce soir (20h) à Rouiba
MCA-Al Ittihad (Libye)UN MOT D'ORDRE
VIGILANCE

APRÈS L'INATTENDU SUCCÈS ARRACHÉ À L'ALLER EN TERRE LIBYENNE, LE MOULOUDIA D'ALGER EST PLUS QUE JAMAIS PROCHE D'UNE QUALIFICATION POUR LA FINALE DE LA COUPE DE L'UNAF DES CLUBS CHAMPIONS.

En effet, ce soir sur la pelouse du stade de Rouiba, il suffira aux hommes d'Alain Michel d'éviter la défaite face à Al Ittihad de Tripoli pour pouvoir composer son billet pour l'ultime tour du trophée maghrébin où il retrouvera l'autre finaliste, le Club Africain qualifié aux dépens du WA Casablanca (0-0 à Tunis, 3-0 à Casablanca)

Certes, la tâche paraît à première vue dans les cordes des Koudri and co mais il n'en demeure pas moins que la méfiance reste de mise dans le camp mouloudéen. «Pour nous, rien n'est encore acquis malgré la victoire arrachée en Libye», dira d'emblée le capitaine d'équipe Réda Babouche et de renchérir : «Al Ittihad n'a pas montré son véritable visage à l'aller. C'est une équipe à prendre très au sérieux. Elle est capable de renverser la vapeur à n'importe quel moment. En plus, elle joue mieux hors de ses bases. Elle l'a prouvé dernièrement lorsqu'elle est allée s'imposer sur le terrain du FUS Rabat en demi-finales de la coupe de la



Photo : Mehdi I.

CAF. C'est pourquoi, nous devons rester très vigilants et concentrés tout au long des 90'. Ceci dit, nous allons essayer de jouer avec le même état d'esprit que celui du match aller. Je pense que si on arrive à le faire, nous pourrions les bousculer».

Même le coach Alain Michel abonde dans le même sens : «Pour moi, le seul mot d'ordre avant cette confrontation c'est la vigilance», a-t-il affirmé avant de poursuivre : «J'ai beaucoup plus axé la préparation sur le côté psychologique. Je n'ai cessé tout au long de la préparation de ce match, à mettre en garde mes joueurs contre tout excès de confiance».

Il ne faudrait surtout pas penser que la qualification est acquise, bien au contraire il reste encore une seconde manche ou tout reste encore possible d'autant que l'équipe libyenne n'a rien

à perdre. Il va falloir, de ce fait, s'attendre à ce qu'elle jette toutes ses forces dans la bataille».

Pour préparer comme il se doit ce rendez-vous, les Mouloudéens effectuent depuis vendredi une mise au vert du côté de l'hôtel Adghir de Bordj El Kiffan, histoire de fuir quelque peu la pression et garantir un maximum de concentration. Côté effectif, le Doyen devra encore se passer lors de cette confrontation des services de Derrag, Bouchama et Boudebouda forfait en raison d'une blessure à la cuisse contractée avec la sélection olympique lors d'un stage bloqué en Tunisie. A noter que cette empoignade sera dirigée par un trio arbitral marocain composé de Hachem Tiazi, assisté de ses deux compatriotes Abdallah Filali et Moumen Bakkali.

■ Mehdi F.

TAYEB MAHIAOUI, PDG DE LA SPA MCO, À HORIZONS

«Les mentalités doivent changer»

Entretien réalisé par Ayoub el Mehdi

Après huit journées, quelle lecture faites-vous de ce championnat professionnel premier du nom ?

«Ce qu'il faut savoir c'est que pas mal de gens ignorent les nouveaux règlements et comment se gère un club professionnel. Il existe des actionnaires, vingt dans le cas de notre SPA, un conseil d'administration et nous allons ouvrir le capital social à de nouveaux actionnaires après que le président du tribunal n'ait désigné un commissaire aux apports. C'est au PDG, moi en l'occurrence, de gérer la SPA, avec des services marketing, administratif, sanitaire, un directeur technique, un responsable de la sécurité, de la santé, un secrétaire général. Le club devient une véritable entreprise commerciale qui demande à être fructifiée, ce qui explique pourquoi la LNF sanctionne le club en cas de problème. Pour preuves, on a joué à Alger contre le CRB et quelques pseudo-supporters du MCO, manipulés, ont jeté des pierres et le club a écopé de 60 000 DA d'amende en date du 2/11/2010 sous la référence 138/CD pour jets de projectiles.»

Est-ce qu'il était prématuré de débiter un championnat professionnel alors que nombres d'équipes n'étaient pas prêtes ?

«Nous n'avions pas été suffisamment préparés et de

nous organisés vu que j'ai pris le club en retard et qu'il fallait impérativement former la SPA et monter une équipe compétitive parce que le club était une coquille vide. Le seul contrat valable était celui de Ghouli. Nous avons envoyé tous les contrats avant le 8 août y compris celui du chargé de sécurité et qui a pris ses fonctions lors du match contre l'ASK et la JSK.»

Le MCO peine à réellement démarrer sa saison, quel bilan technique faites-vous de ce début de championnat ?

«Sur le plan technique, l'attaque manque d'efficacité et pour le prochain mercato on prévoit des renforts alors qu'actuellement, un jeune émigré Nassim Kheirat, un milieu offensif, est à l'essai. Nous jouons le maintien cette saison mais je pense sincèrement que nous avons une équipe de jeunes qui manquent d'expérience mais nous sommes capables de jouer le haut du tableau.»

Comment voyez-vous la suite de votre parcours ?

«Les supporters doivent savoir que le PDG de la SPA n'est en aucun cas le responsable direct des mauvais résultats techniques de l'équipe fanion. Le président de la section football, Abdelilah Larbi, ainsi que l'entraîneur en chef sont responsables des résultats de l'équipe. Pour les juniors c'est Chergui, les cadets Kechra et Chamia pour les minimes. Si le MCO enregistre de nouvelles défaites

suite aux manipulations au sein de l'équipe c'est au président de section football et à l'entraîneur d'assumer. J'ai également institué une commission de discipline et technique et le règlement intérieur a été signé par tous les joueurs et déposé à la ligue. La SPA qui comprend la section handball, outre le football va bientôt se renforcer avec la natation, le tennis et la boxe. Les gens doivent travailler et les mentalités changer. Nous sommes professionnels, il faut que les mentalités changent et qu'on travaille sur les mêmes bases qu'à l'étranger. Tout a changé et le problème du club est un problème d'argent. Le logo du club va être déposé et ne peut plus être utilisé qu'avec l'autorisation du club. Le comité des supporters doit être réorganisé avec des gens de moralité et de bonne conduite pour donner l'exemple et encadrer les supporters. Je ne suis contre personne et tous ceux qui peuvent ramener un plus sont les bienvenus, malheureusement je constate que certaines personnes n'acceptent pas les nouvelles règles du jeu.»

Si vous le permettez, est-ce qu'on peut revenir sur l'incident lors du match du CABBA ?

«Ce n'est pas un incident, je dirai que c'est un malheureux épisode qui a été sorti de son contexte et mis à profit par certains qui veulent nuire à ma réputation et au club. Je respecte les gens et ce n'est pas aujourd'hui que je vais aller à l'encontre de mes principes.»



Fedjr.....6.01
Dohr13.20
Assar15.16
Maghreb.....17.40
Ichaâ19.01



Alger 23°
Annaba 23°
Constantine 19°
Oran 23°
Ouargla 24°



ACHAT VENTE
1 \$ ▼ 1 \$ ▼
73,53 DA 78,03 DA
1 € ▼ 1 € ▼
99,94 DA 106,08 DA

SERVICE PUB

Tél

(021) 73 67 24
73 59 69
73 59 04

Fax

(021) 73 61 34
73 67 29

SELON L'ONS

L'industrie agroalimentaire poursuit sa progression au 2e trimestre 2010

L'activité de l'industrie agroalimentaire (IAA) a poursuivi sa progression au cours du 2e trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent, indique une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises. L'enquête, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle et non pas sur la production, révèle que les capacités de production sont utilisées à plus de 75% par 62% des entreprises de cette filière, à forte valeur ajoutée, et l'une des plus dynamiques de l'industrie nationale. Pour les mois prochains, les chefs des entreprises industrielles de l'agroalimentaire prévoient une hausse de la production, de la demande, des prix de vente ainsi que des effectifs. Par contre, ils prévoient une «mauvaise» perspective de la trésorerie. Les pouvoirs publics ont élaboré un Plan national d'appui aux industries agroalimentaires (PNDIAA) qui sera mis en œuvre prochainement et s'étalera jusqu'à 2014, et dont les grands axes portent essentiellement sur l'intégration de la production nationale, la substitution aux importations et la promotion des exportations. Ce plan a pour principal objectif d'accroître de 10 points la contribution des «IAA» dans le PIB industriel en la faisant passer de 50% en 2009 à 60% en 2014.

Horizons

Horizons : <http://www.horizons-dz.com> R.C.97B 36181

ALGÉRIE-FRANCE

LA MAIRIE D'EVRY INTÉRESSÉE PAR UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE AVEC L'ALGÉRIE

LE MAIRE D'EVRY, MANUEL VALLS, A AFFIRMÉ QUE SA VILLE SOUHAITE DÉVELOPPER UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE AVEC L'ALGÉRIE OÙ IL EFFECTUERA UNE VISITE DU 21 AU 24 NOVEMBRE.

« Avec la Chambre de commerce, le Patronat, nous pourrions envisager d'accroître nos relations économiques avec l'Algérie. Il s'agit d'un premier contact concret », a-t-il déclaré dans un entretien hier à l'APS.

Le territoire d'Evry compte 3.500 entreprises, dont de grands groupes, le CNES, un pôle international de biotechnologie ainsi que de nombreuses PME et PMI, ce qui représente plus de 60.000 emplois, a indiqué le parlementaire français, signalant qu'Evry est peuplé de nombreux Franco-Algériens «très investis dans l'économie» et constituant, a-t-il dit, un «atout de plus pour envisager l'avenir ensemble». «Nos deux pays sont

très complémentaires et ont chacun à faire face au défi de l'emploi des jeunes. Les enjeux de l'après pétrole, que nous devons anticiper dès aujourd'hui : la France possède un important savoir-faire dans des technologies pouvant intéresser l'Algérie qui, elle-même, dispose d'un fort potentiel en matière d'énergies renouvelables. Il y a, enfin, la circulation des personnes, qu'il faudrait fluidifier, dans les deux sens d'ailleurs », a-t-il détaillé.

Manuel Valls a souligné également «combien la France et l'Algérie ont un rôle crucial dans le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée». «Elles doivent être un moteur dans la coopération entre le Maghreb et l'Europe du Sud sur des sujets comme l'Environnement, l'Éducation ou la Défense. Celle-ci prend notamment la forme du 5+5. C'est un cadre de travail qui fonctionne, tâches donc de l'approfondir », a-t-il estimé.

Le maire et président d'agglomération n'a pas exclu un jumelage avec une collectivité algérienne, se «réjouissant» de la présence de «nombreux responsables politiques français, de la majorité et de l'opposition, en Algérie». «Cela permet



d'avoir un dialogue permanent entre nous qui est indispensable », a-t-il ajouté. Manuel Valls se rend en Algérie en tant que parlementaire français. Selon son programme de visite, il se rendra à Oran et à Alger afin de rencontrer les autorités locales, des personnalités nationales et politiques et le groupe d'amitié franco-algérien.

Il participera aussi à des conférences au Centre culturel français sur le thème de la gestion d'une grande ville francilienne.

DISTINCTION ITALIENNE POUR LE DIRECTEUR DE LIBERTÉ



Le directeur du quotidien Liberté, M. Abrous Outoudert, sera honoré par les Italiens lors d'une cérémonie qui sera organisée à l'ambassade d'Italie à

Alger. De nombreuses personnalités politiques et des journalistes ont été conviés pour l'occasion. Son excellence, M. l'ambassadeur Giampaolo Cantini lui remettra au nom de la présidence de la République italienne les insignes de commandeur ordre de l'Etoile de solidarité italienne. Après Monseigneur Henri Tessier en 2009, c'est le second algérien sur lequel s'est porté le choix pour. C'est une heureuse distinction pour notre confrère qui dirige l'un des quotidiens les plus importants et surtout l'un des plus lus dans le pays. Liberté, tant dans ses pages politiques ou économiques, a toujours accordé une grande attention à l'évolution des relations entre nos deux pays qui partagent beaucoup de valeur. Contacté hier, M. Abrous s'est dit «honoré et satisfait par cette récompense qui est en fait celle de toute la presse qui eut à vivre des moments difficiles».

■ R. H.

BATNA

4 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À OULED AOUF

Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée à la suite du dérapage de la voiture à bord de laquelle elles voyageaient, hier matin, dans la commune de Ouled Aouf (Batna), a-t-on appris des urgences médicales de l'hôpital de Ain Touta. Deux des victimes ont trouvé la mort sur le coup et les deux autres ont succombé à leurs blessures au cours de leur évacuation à l'hôpital, a-t-on indiqué de même source, précisant que la victime blessée a été évacuée vers le centre hospitalo-universitaire du chef-lieu de wilaya. Au total, ce sont 6 personnes qui auront été tuées et quatre autres blessées sur les routes de la wilaya de Batna au cours des dernières 48 heures.

CONSTANTINE

Prochain «relooking» des quatre entrées de la ville

Un programme de mise à niveau des quatre entrées de la ville de Constantine a été «retenu» et «sera concrétisé dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014», a indiqué, hier, le directeur des Travaux publics (DTP) à l'APS.

Les travaux de restauration des quatre entrées de la ville des ponts seront lancés «le premier trimestre 2011 au plus tard», a précisé M. Amar Remache, affirmant que les études relatives à la réalisation du doublement des routes nationales (RN) n° 20, 27, 03 et 5, dans leurs segments reliant les sorties de la cité sont «entièrement achevées».

La concrétisation de ce programme revêt un «intérêt capital» pour la métro-



Photo : Makine F.

pole de l'Est, a estimé le DTP, mettant l'accent sur le spectacle «hideux» qu'offre l'état de dégradation des routes

censées constituer une «vitrine» de la cité du Rocher. La réalisation du doublement de la RN 20 entre les communes d'El Khroub et de Aïn Abid, sur une distance de 25 km, sera lancée «en priorité», a fait savoir M. Remache, «au vu du caractère névralgique de ce tronçon reliant deux agglomérations à haute concentration d'habitants».

Cette action sera financée, selon le même responsable, à hauteur de 3,5 milliards de dinars dès lors qu'elle comporte également de la réalisation d'un échangeur destiné à «remédier aux goulots d'étranglement enregistrés quotidiennement sur cet axe routier très sollicité». Le directeur des Travaux publics a

indiqué, dans ce contexte, que la priorité accordée à cette entrée s'explique par la prochaine extension urbaine vers la ville d'Aïn Abid.

La réalisation des doublages des RN 27, RN 3 et 5, sur des linéaires respectifs de 22, 3 et 16,5 km, devra «améliorer les conditions de déplacement de et vers la ville de Constantine», a estimé le même responsable.

Outre ces projets, la wilaya de Constantine a bénéficié d'un programme de réalisation de plusieurs trémies et échangeurs dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 au titre duquel une enveloppe de quelque 22 milliards de dinars a été débloquée, a dit le DTP.